

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 291/00

ÉFAI – 000618 – AMR 19/027/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT / EXÉCUTION EXTRAJUDICIAIRE

BRÉSIL João Vitor de Oliveira Neto] militants en faveur de la réforme agraire
Antonio Eptácio da Costa]
Manoel Paulo]
Josenilton Carreiro de Melo]

Roberto Costa Araújo, défenseur des droits humains travaillant pour la *Comissão Pastoral da Terra* (CPT, Commission pastorale de la terre)

Sandoval Alves de Lima (tué)

Londres, le 20 septembre 2000

Un militant en faveur de la réforme agraire, qui figurait parmi les dirigeants d'un groupe de familles sans terre occupant un domaine agricole dans le nord-est du Brésil, a été abattu par un tueur entretenant des liens étroits avec le propriétaire de ce domaine. Les autres personnes nommées ci-dessus ont été victimes de menaces de mort à maintes reprises et leurs noms figureraient sur une liste noire.

Quelque 78 familles occupent la *fazenda Antas*, domaine situé dans la municipalité de Sobrado, dans l'État de la Paraíba. Un de leurs dirigeants, Sandoval Alves de Lima, a été abattu en pleine rue le 9 septembre dans la municipalité voisine de Sapé. Tandis qu'il s'enfuyait à cheval, le tueur a crié à des passants qu'il n'en avait pas terminé et qu'il avait une liste noire sur laquelle figuraient cinq autres noms, présumés être ceux des personnes désignées ci-dessus. D'après les informations recueillies, des témoins ont identifié le meurtrier comme étant un tueur bien connu, qui travaille pour un influent homme d'affaires de la région entretenant des liens étroits avec le propriétaire de la *fazenda Antas*.

La *Comissão Pastoral da Terra* (CPT, Commission pastorale de la terre) a exhorté de manière répétée les autorités de l'État à ouvrir une enquête digne de ce nom sur ce meurtre. Bien que cette organisation ait fourni aux autorités une liste de témoins oculaires, aucune mesure n'a été prise jusqu'ici. Le tueur a apparemment été vu dans des lieux publics dans des villes de la région en compagnie de son employeur, l'homme d'affaires. Ce dernier a, semble-t-il, déclaré : « *Cette affaire n'ira pas plus loin ... ce n'est qu'un problème mineur.* » Toutes les personnes nommées ci-dessus ont été menacées de mort à maintes reprises avant que Sandoval Alves de Lima ne soit tué, apparemment par des tueurs à la solde de l'homme d'affaires et du propriétaire terrien. Des représentants de la CPT ont signalé ces menaces aux autorités de l'État de manière répétée, mais aucune mesure n'a été prise pour traduire en justice les responsables ni empêcher le meurtre de Sandoval Alves de Lima.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dans toutes les régions rurales du Brésil, des conflits opposent les paysans sans terre aux grands propriétaires terriens. Les premiers sont fréquemment menacés et attaqués par des tueurs à la solde des seconds. Dans bien des cas, les autorités ne prennent aucune mesure pour mettre fin à ces agissements et déférer les responsables présumés à la justice.

Il est fréquent que les membres de la police militaire qui expulsent des paysans sans terre fassent un usage abusif de la force, se livrant notamment à des exécutions extrajudiciaires et à des actes de torture. Ainsi, en août 1995, 10 paysans sans terre ont été tués par des membres de la police militaire et des tueurs à gages à Corumbiara, dans l'État de Rondônia. En avril 1996, 19 membres du *Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra* (MST, Mouvement des paysans sans terre) ont subi le même sort à Eldorado de Carajás, dans l'État du Pará. Cette année, un certain nombre de personnes militant en faveur de la réforme agraire ont été éliminées par des tueurs professionnels dans les États du Mato Grosso do Sul et de Ceará. Les responsables de ces agissements ne sont quasiment jamais traduits en justice.

Amnesty International ne prend aucunement position sur la question de la propriété foncière ou de la réforme agraire en tant que telle. Elle est néanmoins profondément préoccupée par la poursuite des violations des droits humains commises dans le cadre de litiges fonciers, et par l'impunité dont bénéficient les responsables de ces agissements.

ACTION RECOMMANDÉE : aérogramme / lettre par avion / lettre exprès / fax (en portugais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous vivement préoccupé par le meurtre de Sandoval Alves de Lima, qui a été abattu le 9 septembre par un tueur agissant apparemment pour le compte du propriétaire de la *fazenda Antas*, domaine situé dans la municipalité de Sobrado, dans l'État de la Paraíba ;
- faites part de votre vive inquiétude au vu des menaces de mort dont ont été victimes João Vitor de Oliveira Neto, Antonio Epitácio da Costa, Manoel Paulo, Josenilton Carreiro de Melo et Roberto Costa Araújo, dont les noms figureraient sur une liste noire utilisée par le tueur ;
- demandez instamment que soient prises sans délai les mesures jugées nécessaires par les personnes menacées pour garantir leur propre sécurité ;
- exhortez les autorités à ouvrir dans les plus brefs délais une enquête efficace sur le meurtre de Sandoval Alves de Lima et les menaces dirigées contre les autres personnes nommées ci-dessus, à rendre publiques les conclusions de ces investigations et à traduire en justice les responsables présumés ;
- rappelez aux autorités que l'absence de mesures prises contre les responsables de ces crimes peut être considérée comme une forme de connivence et risque de se traduire par de nouvelles violations des droits humains.

APPELS À :

Gouverneur de l'État de la Paraíba :

Dr. José Targino Maranhao
Governador do Estado da Paraíba
Palácio da Redenção
Praça João Pessoa, Centro
58000 - João Pessoa - PB
Brésil

Fax : 55 83 222 3857

Formule d'appel : *Exmo Sr. Governador,* / Monsieur le Gouverneur,

Secrétaire d'État chargé de la Sécurité publique de l'État de la Paraíba :

Dr Glaberto Bezerra
Secretário de Segurança Pública
Avenida Hilton Souto Mayor, s/n°
Mangabeira I
58055-460 - João Pessoa - PB
Brésil

Fax : 55 83 238 5583

Formule d'appel : *Exmo Sr. Secretário,* / Monsieur le Secrétaire d'État,

Ministre de la Justice :

Exmo. Sr. Ministro da Justiça do Brasil
Dr. José Gregori
Ministério da Justiça
Esplanada dos Ministérios, Bloco 23
70064-900, Brasília DF
Brésil

Fax : 55 61 224 2448 / 322 6817

Formule d'appel: *Vossa Excelência,* / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Commission pastorale de la terre (CPT) :

Comissão Pastoral da Terra/Nordeste (CPT)
Rua Esperanto, 490, Ilha do Leite
50050-390 - Recife - PE
Brésil

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 1^{er} NOVEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*